

Historiographie dynastique et idéologie politique en Serbie au Bas Moyen Age

Essai de synthèse de l'idéologie de l'Etat médiéval serbe

Par BOŠKO I. BOJOVIĆ (Paris)

S'il est vrai que l'homme, en tant qu'être religieux (*homo religiosus*), »à mesure qu'il découvre le sens religieux de l'histoire, échappe au nihilisme historique ou historiciste«, et que »le sacré n'est pas seulement une étape dans l'évolution de l'humanité, mais un élément fondamental, inhérent à la structure de la conscience humaine« (*M. Eliade*), la dimension spirituelle de l'idéologie politique au Moyen Age ne doit être ni minorée à l'excès, ni subordonnée, ou simplement réduite, à un aspect pratique et fonctionnel. Le fait est cependant que toute philosophie¹⁾ ou théologie politique²⁾ suppose une interférence et une implication profondes dans la vie politique et les institutions de l'Etat qu'elle interprète et conditionne à la fois. Le cas de l'idéologie politique serbe illustre particulièrement bien cette relation ambiguë et complexe entre la théorie et la *praxis* dans un Etat médiéval.

En tant que vecteur de l'idéologie de l'Etat, l'hagio-biographie dynastique³⁾ a traversé dans son évolution séculaire des étapes consécutives au devenir politique de la Serbie médiévale. Ces étapes peuvent être définies suivant les événements majeurs qui ont déterminé l'évolution des structures de l'Etat et de l'Eglise au cours des trois siècles qui ont précédé la fin du Moyen Age, au sein de l'aire géographique de la Serbie de cette période.

¹⁾ Cf. D. Bogdanović, *Politička filosofija srednjovekovne Srbije — Mogućnosti jednog istraživanja, Filozofske studije XVI* (Belgrade 1988), p. 7—28.

²⁾ Pour l'expression de »théologie politique«, voir: G. La Piana, *Political Theology. The Interpretation of History*. Princeton 1943.

³⁾ Pour cette expression: F. Kämpfer, *O nekim problemima starosrpske hagiobiografije-osvrt na prva žitija Simeona Nemanje, Istoriski glasnik 2* (Belgrade 1969), p. 29—51; P. S. Protić, *Žitije srpskih svetaca kao izvor istorijski*. Belgrade 1897; Arhiepiskop Danilo, *Životi kraljeva i arhiepiskopa srpskih*. Belgrade 1935 (introduction de N. Radojčić, p. XXVI).

Le culte fondateur de l'idéologie dynastique (fin XIIe—fin XIIIe siècle)

Le XIIIe siècle, depuis le règne de *Stefan le Premier Couronné* (1196—1228), jusqu'au règne du roi *Milutin* (1282—1321), fut marqué par l'instauration des deux cultes fondateurs, d'abord celui de *Siméon-Nemanja*, auteur de la dynastie némanide, puis celui de *Sava Ier*, créateur de l'Eglise autocéphale de Serbie. Les chrysobulles royaux, avec leurs préambules rhétoriques et narratifs, les acolouthies et autres textes liturgiques, et surtout les textes hagiographiques relatifs aux deux cultes fondateurs, et enfin les œuvres pieuses royales avec leurs églises-mausolées et leurs compositions dynastiques, sont autant de sources plus ou moins contemporaines de tout ce programme idéologique qui fut celui de la théologie politique de l'Etat serbe.

Les textes narratifs et liturgiques en question sont l'œuvre de quatre grands écrivains de cette période: l'archevêque *Sava Ier*⁴⁾, *Stefan le Premier Couronné*, le moine *Domentijan* et un autre moine athonite, nommé *Teodosije*⁵⁾. S'échelonnant du début jusqu'au dernier quart du XIIIe siècle, ils marquent respectivement l'instauration en Serbie du culte⁶⁾ de *Siméon-Nemanja*, puis de *Sava Ier*; avec le développement, la jonction, et enfin le jumelage des deux cultes fondateurs, qui achève de former cette base de l'idéologie dynastique du royaume némanide⁷⁾.

⁴⁾ Cf. l'étude de S. Hafner sur cette première hagiographie de *Siméon-Nemanja*, écrite par Sava vers 1207 (et qui selon les prescriptions du *typikon* de Studenica devait être lue une fois par mois aux moines): S. Hafner, *Studien zur altserbischen Dynastischen Historiographie*. (Südosteuropäische Arbeiten 3). Munich 1964, p. 64—77. Edition des écrits de Saint Sava: V. Ćorović, Belgrade, Spisi Svetog Save. Belgrade, S. Karlovci 1928.

⁵⁾ Pour les idées de *Teodosije* sur les institutions sociales et politiques (sur le souverain, l'Etat, la noblesse et les Assemblées d'Etat, la société, la patrie serbe et les mœurs) en Serbie: N. Radojčić, *Teodosijevi pogledi na društveno uredjenje u Srbiji*. Ljubljana 1931. (Résumé français), p. 17—38.

⁶⁾ En 1207, suite à la translation de ses reliques depuis le Mont-Athos à Studenica. Sur le processus liturgique et les conditions de canonisation en Serbie (l'écoulement de myron, l'odeur de sainteté, les miracles et l'état de conservation inaltérée des reliques) et dans l'Eglise orthodoxe: N. Milaš, *Da li su slovenski apostoli Kiril i Metodije sveci? Istina*, Zadar 1888, p. 20—166; L. Mirković, *Uvrštenje despota Stefana Lazarevića u red svetitelja, Bogoslovlje II/3* (Belgrade 1927), p. 161—177; Dj. Trifunović, dans *Srbljak. Službe, kanoni, akatisti. I—III*. Ed. D. Bogdanović, S. Petković, Dj. Trifunović. Belgrade 1970, p. 11—17.

⁷⁾ Cf. D. Bogdanović, *Istorija stare srpske književnosti*. Belgrade 1980, p. 162—163.

La souveraineté de l'Etat serbe fut acquise au cours d'une longue lutte menée par le grand joupán *Stefan Nemanja* (1166—1196)⁸⁾ contre le pouvoir suprême de l'empereur byzantin. Tant que la puissance de Byzance du temps de *Manuel Comnène* fut effective, le grand joupán, malgré de nombreuses tentatives diplomatiques et militaires, ne put échapper à sa condition de vassal. L'affaiblissement de Byzance après la mort du dernier grand souverain de la dynastie des Comnènes coïncida avec un regain de prestige pour le souverain de Serbie. Le mariage du second fils du grand joupán avec une princesse byzantine, et l'attribution du titre de *sébastokratôr* au nouveau gendre impérial, officialisèrent cette modification importante dans les rapports entre les deux pays. Le préambule de la charte de fondation du monastère serbe au Mont Athos fondé par *Stefan Nemanja* en 1198 révèle l'attitude du souverain⁹⁾ serbe à l'égard de l'empereur.

»Au commencement Dieu créa le ciel et la terre et les hommes sur elle, et Il les bénit en leur donnant pouvoir sur toute cette création. Il établit les uns en tant que tsars (empereurs), d'autres en tant que princes et d'autres comme souverains, donnant à chacun de paître son troupeau en le protégeant de tout le mal qu'il pouvait rencontrer. Pour cette raison, mes frères, Dieu très miséricordieux institua les Grecs en tant que tsars, les Hongrois en tant que rois; chaque peuple eut sa part, et Il donna la Loi et établit les mœurs, plaçant à leur tête les souverains selon la coutume et la Loi, les départageant par Sa grande sagesse¹⁰⁾. C'est pour cela qu'[Il] accorda, dans Sa grande et incomparable miséricorde et Son amour des hommes, à nos ancêtres et à nos aïeux le pouvoir sur ces pays serbes, et de toute manière, Dieu guidait les

⁸⁾ Devenu le moine *Siméon*, le 25 mars 1196, il se retira dans sa fondation pieuse, le monastère de Studenica, où il passa près de deux ans avant de s'établir au Mont-Athos, en novembre 1197, d'abord au monastère de Vatopédi, puis dans sa fondation de Chilandar, où il mourut »le 13 février 1199«. Pour la datation: F. Barišić, *Hronološki problemi oko godine Nemanjine smrti, Hilandraski zbornik 2* (Belgrade 1971), p. 31—58; Lj. Maksimović, *O godini prenosa Nemanjinih moštiju u Srbiju, Zbornik Radova Vizantološkog instituta 24/25* (Belgrade 1986), p. 437—444.

⁹⁾ La doctrine du pouvoir séculier détenu par l'empereur s'étendait en Occident implicitement aux rois qui étaient »empereurs dans leurs royaumes« et pouvaient ainsi prétendre à la plénitude du pouvoir à l'égard de leurs sujets: E. Kantorowicz, *La souveraineté de l'artiste. Note sur quelques maximes juridiques et les théories de l'art à la Renaissance*, dans *Mourir pour la patrie*. (Recueil d'articles de E. Kantorowicz.) Ed. PUF. Paris 1984, p. 45 n. 34.

¹⁰⁾ Ostrogorsky cite cette phrase en remarquant: »... qu'aucun autre document écrit hors de Byzance n'exprime aussi clairement le principe de différenciation et de gradation des Etats«: G. Ostrogorski, *Srbija i vizantiska hijerarhija država*, dans *Le prince Lazar — O knezu Lazaru* (Actes du symposium de Kruševac 1971), Belgrade 1975, p. 131; cf. dans S. Hafner, *Studien, le chapitre: Herrscherurkunden als Ausgangspunkt und ideeller Kern der alt-serbischen Herrscherbiographien*, p. 54—77.

hommes pour leur avantage, ne désirant pas leur dépérissement, Il me fit grand joup¹¹⁾, appelé au baptême Stefan Nemanja¹²⁾.

Tout en reconnaissant la hiérarchie des souverains chrétiens, il polémique en quelque sorte avec cette conception byzantine en revendiquant une souveraineté qui, selon lui, bien que limitée par rapport à celle du *basileus*, n'en est pas moins issue du concept de Droit divin¹³⁾. Ce texte, repris presque mot à mot, deux années plus tard, dans la deuxième charte fondatrice de Chilandar, émise par le grand joup¹⁴⁾ et *sébastocrator Stefan*, le futur *Stefan le Premier Couronné*, préfigure l'évolution de l'idée de souveraineté nationale qui sera développée en Serbie durant le XIII^e siècle.

L'instauration de la souveraineté de l'Etat serbe au sein de la communauté internationale, reconnue en 1217 par la papauté par l'octroi d'une couronne royale envoyée de Rome, n'est donc pas simplement une conséquence de la crise politique et idéologique de Byzance après 1203—1204¹⁴⁾. Ce fut l'aboutissement d'un long processus d'émancipation politique de l'Etat serbe. La crise byzantine a facilité cette émancipation qui a dû se heurter par ailleurs aux ambitions politiques du roi de Hongrie¹⁵⁾.

¹¹⁾ L'affirmation de *Siméon-Nemanja* représente la première mention connue de l'idée charismatique du souverain concernant les Némanides. C'est un signe avant-coureur de l'idéologie officielle ultérieure. Elle ouvre la voie aux écrits hagiographiques puisqu'elle place l'image du souverain dans le contexte du plan divin et méta-historique. Cette idée est développée par *Sava* dans le *typikon* de Chilandar »de même qu'il se rendit digne là-bas (sur le trône) de son pouvoir souverain, ainsi il le fut ici (à Chilandar)«: éd. V. Ćorović, *Spisi Sv. Save*. Belgrade, Sr. Karlovci 1928, p. 27.

¹²⁾ V. Ćorović, *Spisi*, p. 1.

¹³⁾ Pour le Droit divin à Byzance: R. Guillard, *Etudes byzantines*. Paris (PUF) 1959, p. 207—232. L'instauration d'une nouvelle légitimité dynastique à partir de la figure prodigieuse de *Siméon-Nemanja*, prince, puis moine, est significative de cette »royauté centrée sur le Christ; un idéal inséparable du royaume liturgique, lié à l'autel, qui en définitive ouvrit la voie à une royauté légaliste et de Droit divin«, cette conception est propre au légalisme qui fit son apparition en Europe occidentale au XII^e siècle: E. Kantorowicz, *Mystères de l'Etat. Un concept absolutiste et ses origines médiévales (bas Moyen Age)*, dans *Mourir pour la patrie*. Paris 1984, p. 85. Sur l'origine du portrait classique à Byzance du Saint empereur *Constantin le Grand*: A. Guillou, *Du Pseudo-Aristée à Eusèbe de Césarée, ou des origines juives de la morale sociale byzantine*, dans *Πρακτικά του Α' Διεθνούς συμποσίου. Η καθημερινή ζωή στο Βυζάντιο*. Athènes: Κέντρο Βυζαντινών Ἐρευνών 1989, p. 29—42.

¹⁴⁾ Cf. I. Dujčev, *La crise idéologique de 1203—1204 et ses répercussions sur la civilisation byzantine*, dans *Cahiers de travaux et de conférences. I, Christianisme byzantin et archéologie chrétienne*. Paris 1976, p. 4—68.

¹⁵⁾ Sur la campagne de guerre menée contre la Serbie, à propos du couron-

L'instauration de l'autocéphalie de l'Eglise de Serbie, proclamée par l'empereur et le patriarche œcuménique à Nicée en 1219, devait parachever ce processus. Ayant à sa tête deux frères, *Stefan le Premier Couronné* et *Sava* le premier archevêque, les fils de *Siméon-Nemanja*, la Serbie obtient donc une pleine reconnaissance de sa souveraineté¹⁶⁾ de part des deux fondements de la chrétienté. Dans la titulature officielle du souverain serbe figurera désormais le titre d'*autokrator*¹⁷⁾ issu de la titulature impériale byzantine mais dans une acception spécifiquement serbe qui pourrait être définie comme une souveraineté nationale(que l'on pourrait résumer par la formule que le «roi était empereur en son royaume») ¹⁸⁾ et non pas universelle.

Ainsi, l'idéologie royale du XIIIe siècle ne fait que développer cette conception de la souveraineté, tout en insistant particulièrement sur le double aspect, hiérarchique¹⁹⁾ et charismatique²⁰⁾, assurant conjointement la légiti-

nement de *Stefan le Premier Couronné*, par le roi de Hongrie *André II*: St. Stanojević, O napadu ugarskog kralja Andrije II na Srbiju zbor proglašava kraljevstva, *Glas Srpske Kraljevske Akademije* CLXI (Belgrade 1934), p. 107—130.

¹⁶⁾ Plaçant le souverain au-dessus de la Loi, la souveraineté revendiquée par le pape ainsi que par le roi en Occident tend à s'identifier à un droit pour le souverain, selon lequel il pouvait juger quiconque sans pouvoir être jugé par aucun: E. Kantorowicz, *La souveraineté de l'artiste*, p. 55, n. 72.

¹⁷⁾ «Stefan roi et avec Dieu autokratôr serbe»: dans la charte délivrée à Dubrovnik en 1200; «Stefan par la grâce de Dieu roi couronné et autokratôr de tout le pays serbe et du Littoral»: dans la charte édicte vers 1200 au couvent bénédictin de l'île de Mljet (A. V. Soloviev, *Odabrani spomenici srpskog prava*. Belgrade 1916, p. 17; 26). L'acception du terme САМОДРЪЖЬЦЬ (traduction calquée de *autokratôr*) dans les formulaires des chartes royales en Serbie est proche de sa signification littérale, c'est-à-dire souverain indépendant: G. Ostrogorski, *Autokrator i samodržac*, dans *Vizantija i Sloveni*. Belgrade 1970, p. 321; cf.: G. Ostrogorski, *Autokrator i samodržac*, *Glas Srpske Kraljevske Akademije* CLXIV (Belgrade 1935), p. 95—188.

¹⁸⁾ Ou bien, selon la formule revendiquée pour le roi de France au consistoire de Poitiers en 1308, il est: «en son royaume le vicaire temporel dudit roi Jésus-Christ» (cf. E. Kantorowicz, *The King's two Bodies*. Princeton 1957, p. 91—92, 159—161).

¹⁹⁾ Ainsi que dans les autres pays européens, l'hérédité princière est à l'origine du pouvoir souverain en Serbie. Les premiers textes relatifs à *Stefan (Siméon) — Nemanja* ne manquent jamais de faire état de son origine princière. Un de ses frères aînés fut grand joupán avant l'avènement de *Nemanja* et son *genos* serait issu du lignage princier qui aurait gouverné la Serbie depuis l'apparition des Serbes dans les Balkans. Le principe de succession en ligne directe et en vertu de la primogéniture semble donc être la cause première de la transmission du pouvoir souverain. Le fait est que *Nemanja* reprit le pouvoir de son frère aîné et qu'il abdiqua en faveur de son deuxième fils

mité²¹⁾ et la continuité²²⁾ du pouvoir souverain. La dimension sacramentelle de ce charisme royal trouve sa caution dans la sainteté de son fondateur, dont le culte n'a cessé de se développer au cours du XIII^e siècle. Les rois némanides, descendants de *Siméon-Nemanja*, sont les »détenteurs de son trône« ce qui n'est pas sans rappeler la délégation²³⁾ du pouvoir suprême en la personne

Stefan. De même que *Manuel Comnène* fut désigné par son père *Jean II* à lui succéder, plutôt que son frère aîné Isaac; sur le Droit de succession à Byzance: G. Ostrogorsky, *Napomene o vizantijskom državnom pravu*, dans *idem*, *Iz vizantijske istorije istoriografije i prosopografije*. Belgrade 1970, p. 195sq., titre original: *Bemerkungen zum byzantinischen Staatsrecht der Komnenenzeit*, dans *Südost-Forschungen* 8 (Munich 1945), p. 261—270.

²⁰⁾ Dans la *Vita de Siméon-Nemanja* par le futur archevêque *Sava Ier*, son charisme est indiqué par l'adjonction d'un titre que *Nemanja* ne portait pas à sa qualité de bienheureux acquise après son trépas. »... Dieu qui œuvre pour le bien des hommes, ne souhaitant pas la perdition humaine, a investi notre seigneur et père, ce seigneur *autocrator* (САМОДРЪЖ'НАГО ГОСПОДИНА) véritablement trois fois bienheureux, nommé *Stefan Nemanja*, du pouvoir souverain (ЦАРЬСТВОВАТИ) sur tout le pays serbe« (p. 151). L'attribution des titres absents des formulaires officiels (des chartes) comme »autokratôr« (pour *Nemanja*) ou »ЦАРЬСТВОВАТИ« (= régner en empereur), est une pratique courante de l'hagiobiographie dynastique. Elle dénote le caractère littéraire et théorique de ces textes par opposition à celui, juridique et officiel, des formulaires diplomatiques. (Žitija Simeona Nemanje od Stefana Prvovenčanog. Ed. V. Ćorović, dans *Svetosavski zbornik*. II, Belgrade 1938.)

²¹⁾ Alors que pour les Byzantins: »Deux voies menaient au pouvoir suprême: les uns le recevaient dans la *Porphyra* en héritage paternel, avant même de prouver qu'ils étaient dignes de cet honneur; les autres l'obtenaient du destin comme prix de leur vertu« (citation de *Michel Chôniatès*, dans J-C. Cheynet, *Pouvoir et contestations à Byzance (963—1210)*. Paris 1990 (Publications de la Sorbonne), p. 184); *Siméon-Nemanja* réunit pour les auteurs serbes les deux conditions: issu du lignage princier, par la vertu il accède à la sainteté. Ainsi il fut »procréé par«: »ceux qui régneraient sur le pays serbe... le plus jeune de ses frères par naissance mais l'aîné par la grâce« (...) »notre père (Siméon), saint, bienheureux et théophore, sanctifié par cette même grâce divine, et il fut élu par Dieu (...); Qui choisit ses bienheureux auxquels ce saint père devint semblable, ayant acquis depuis sa jeunesse l'amour du service de Dieu par la vertu et la justice dans tous les jours de sa vie« (Domentijan, *Život Sv. Simeuna i Sv. Save*. Ed. Dj. Daničić. Belgrade 1865, p. 2—4.)

²²⁾ »Ainsi le Seigneur sut [le devenir] de notre bienheureux père (Siméon-Nemanja), que Sa grâce reposerait sur lui et qu'il procréerait les très croyants, que sa descendance apparaîtrait comme le Nouvel Israël et qu'ils seraient finalement sanctifiés par une grande grâce« (Domentijan, *Život*.)

²³⁾ La délégation du pouvoir chez les Grecs tient de la différenciation du pouvoir par rapport au sacré. Ainsi, le roi indo-européen est un dieu, alors que le roi homérique est un homme qui tient de Zeus sa qualification (E. Benve-

du *basileus* byzantin. Diffusé à partir des plus importants foyers de spiritualité de l'Eglise serbe, le culte jumelé des deux saints, fondateurs de la dynastie et de l'Eglise, *Siméon* et *Sava*, devait avoir une incidence considérable non seulement sur les représentants des couches supérieures de la société qui s'y réunissaient à l'occasion des Assemblées d'Etat²⁴), mais vraisemblablement aussi sur les couches plus larges de la population. Les hagio-biographies de *Siméon* et *Sava* parlent de rassemblements populaires à l'occasion des fêtes des deux saints et des vertus thaumaturgiques de leurs reliques. Leurs portraits en donateurs²⁵) dans les églises où ils figuraient comme pères²⁶) fondateurs de la patrie²⁷) pouvaient être contemplés par tout le monde. Les services

niste, Le vocabulaire des institutions indo-européennes. Paris 1989, p. 32—33). De même le *basileus* byzantin (désigne comme *philochristos*), ne détient pas un pouvoir semblable à celui du roi saint (royauté sacrée ou corporatiste, cf. M. Bloch, Les rois thaumaturges). Paris 1983; E. Kantorowicz, The King's two Bodies) en Occident, mais la délégation selon le droit divin en tant que vicaire, lieutenant, délégué, du pouvoir de Dieu sur terre (sur la fonction impériale: A. Guillou, La civilisation byzantine. Paris 1990, p. 95—100; cf. J. M. Hussey, Le monde de Byzance. Paris 1958, p. 99—108). Le fait que la sainteté de *Siméon-Nemanja* légitime le charisme dynastique, confère au roi némanide la délégation du pouvoir souverain. De sorte que le roi n'est pas sanctifié en sa personne, mais seulement en tant que bénéficiaire du charisme que confère à sa lignée et à son trône la sainteté de son fondateur.

²⁴) Le travail de référence pour les Assemblées d'Etat en Serbie: N. Radojčić, Srpski državni sabori u srednjem veku. Belgrade 1940. La notion même de l'Etat (pouvoir = држава = τὸ κράτος = *imperium*, en russe госуда́рство), prend une signification composée essentiellement d'un sens géopolitique: »pays de ton Etat«, ou juridique, alors que le terme Etat (држава) indique le droit de gestion (de gouvernement) sur un fief attribué aux particuliers (aux nobles): T. Taranovski, Istorija srpskog prava u nemanjičkoj držabi. I, Belgrade 1931, p. 205—206. Sur la notion de l'Etat (au XVe siècle très proche du sens actuel de corps politique organisé — lat. *status*), et sur les quatre significations de ce mot en Serbie du Moyen Age: A. Solovjev, Pojam države u srednjevekovnoj Srbiji, dans *Godišnjica Nikole Čupića XLII* (Belgrade 1933), p. 89—92. Cf. R. Fedou, Lexique historique du Moyen Age. Paris 1985, p. 57—58.

²⁵) Pour les portraits dynastiques: S. Radojčić, Portreti srpskih vladara u srednjem veku. Skoplje 1934.

²⁶) A titre de comparaison, voir le chapitre sur le patronage royal, *pater patriæ*, des saints rois en Occident, notamment pour *Saint Etienne* de Hongrie et surtout pour »Saint Venceslas qui unit en sa personne le patronage spirituel et politique de la Bohême«: R. Folz, Les Saints rois du Moyen Age en Occident. Bruxelles 1984, p. 217sq.

²⁷) Le mot patrie (ОТЪЧЬСТВО = *patria*) apparaît dès les premiers textes de l'époque némanide (fin XIIe siècle). Ayant au début une signification locale de pays (parenté) d'origine de *Siméon-Nemanja* (Charte de fondation de Chilan-

religieux célébrés à leur mémoire avaient une fréquence hebdomadaire au moins dans les principaux centres de ce culte, les monastères de Chilandar, de Studenica et de Mileševa²⁸), mais vraisemblablement aussi dans les autres centres monastiques et ecclésiastiques en Serbie²⁹). Il n'est donc pas étonnant que, d'après les hagio-biographies dynastiques, les armées serbes voient les deux saints leur apparaître sur les nuées au cours de certaines campagnes militaires et alors que la patrie était en péril.

Le deuxième volet fondamental de la réception serbe de l'héritage byzantin est constitué par les codes du Droit civil et canonique avec les exégèses des textes juridiques, dont surtout le »Nomocanon de Saint Sava« désigné le plus souvent comme la »Kormčija«³⁰). Ce Code du Droit canon qui serait une compilation d'un protographe byzantin inconnu à ce jour, a joué un rôle de tout premier ordre dans la vie de l'Eglise et de l'Etat serbes jusqu'à la fin du Moyen Age. Les travaux de Serge Troicki ont permis de connaître l'essentiel de l'aspect idéologique de ce Code dont la rédaction, datant de 1220, époque de l'instauration de l'Eglise autocéphale de Serbie, incombe aux soins de Saint Sava. Régissant les rapports entre les deux pouvoirs, la *Kormčija* restaure une forme de symphonie archaïsante caractérisée par un équilibre de dyarchie particulièrement recherché, propre à cette solidarité étroite des deux

dar 1198/1199, cf. A. V. Soloviev, *Odabrani*, p. 13), il acquiert rapidement le sens de territoire national, celui de l'Etat renouvelé par l'auteur de la dynastie némanide. Dans la *Vita* du bienheureux *Siméon* par *Sava Ier* (archevêque de 1219 à 1234), le mot »patrie« figure deux fois seulement, alors que dans la première acolouthie, composée par le même auteur, au plus tard à l'occasion de l'instauration de son culte à Studenica en 1207, le même mot apparaît 7 fois. Dans la deuxième *Vita*, l'hagio-biographie de *Siméon-Nemanja* par *Stefan le Premier Couronné* (écrite vers 1216), le mot patrie prolifère, il n'y figure pas moins de 33 fois. Le terme désignant le »pays serbe«, l'»Etat de ton pays« est généralement accompagné d'un adjectif possessif »ta patrie«, »sa patrie«, »ma patrie«, se rapportant au souverain, détenteur du »trône du pouvoir qui me fut donné par le Christ«, ou du »trône de sa patrie« celui de »tout le pays serbe«. Cf. pour la notion de *ОТЪЧЕСТВО* en Bulgarie: D. Angelov, *Bălgarinăt v srednovekovneto. Svetogled, ideologia, duševnost*. Varna 1985, p. 272sq. n. 4.

²⁸) Même l'hagio-biographie étendue de *Siméon-Nemanja* par Domentijan fut introduite à l'usage liturgique, comme dans le *typikon* de Mileševa de 1345—1355: Dj. Sp. Radojičić, *Tvorci i dela stare srpske književnosti*. Titograd 1963, p. 79—85.

²⁹) D. Bogdanović, *Istorija stare srpske književnosti*. Belgrade 1980, p. 160—163.

³⁰) Sur ce *Corpus iuris utriusque*, source fondamentale du Droit et de l'esprit juridique des peuples slaves orthodoxes durant de nombreux siècles, ainsi que sur la traduction (faite par *Sava Ier*) et l'origine de ce Code et de ses commentaires: S. Troicki, *Ko je preveo krmčiju sa tumačenjima?* *Glas SAN CXCI* (96) (Belgrade 1949), p. 119—142.

Historiographie dynastique et idéologie politique en Serbie au Bas Moyen Age

pouvoirs dans l'Etat némanide. La doctrine de ce Recueil juridique fondamental diffère sensiblement des conceptions contemporaines byzantines sur la nature des rapports entre l'*imperium* et le *sacerdotium*. La théorie politique byzantine sur la souveraineté universelle de l'empereur et sur la primauté du patriarcat de Constantinople s'estompe³¹⁾ devant une doctrine archaïque de l'Eglise conciliaire dont l'instance suprême est le Concile œcuménique. C'est une idéologie de souveraineté politique et ecclésiastique, fondée sur une théorie de »dyarchie symphonique« entre un Etat et une Eglise nationale, qui ressort de cette philosophie politique parachevée par le premier archevêque de Serbie.

L'apogée de l'idéologie némanide et l'élargissement du culte dynastique (fin XIIIe et début XIVe siècle)

La deuxième grande étape de l'idéologie politique en Serbie est celle de l'archevêque *Danilo II*, qui correspond aux règnes de *Milutin* (1282—1321) et de *Stefan Dečanski*. Ce fut l'époque de l'apogée du royaume némanide, celle de la rédaction des Vies des saints rois et archevêques serbes de *Danilo II* et de son premier continuateur, de la construction de quelques-uns des plus remarquables édifices de l'architecture sacrée: Banjska, Gračanica, l'Archevêché de Peć, Dečani...³²⁾. Ce fut aussi l'époque de l'apparition de la représentation picturale³³⁾ de la Sainte lignée némanide (»Lignée de sainte extraction«), peinte sur les murs des ces églises monastiques, et de l'essor généralisé de l'Etat serbe qui commence à acquérir une place dominante dans l'Europe du Sud-Est.

³¹⁾ Les Codes (Eclogé, Epanagogé), les commentaires juridiques (*Théodore Balsamon* et *Démétrios Chomatianos*), ou les articles (premier chapitre de la VIIIe partie du Nomocanon de la Collection des Tripartita), qui font état de la primauté impériale et ecclésiastique de Constantinople sont omis au profit des Recueils juridiques qui insistent davantage sur la symphonie du *sacerdotium* et de l'*imperium*, comme celui de *Scholasticos* en 87 chapitres (Μέγιστα τῶν ἐν ἀνθρώποις ἔστι δῶρα θεοῦ παρὰ τῆς ἄνωθεν διδόμενα φιλανθρωπίας ἱερωσύνη τε καὶ βασιλεία... etc: G. E. Heimbach, *Anecdota II*. Lipsiae 1840, p. 208—209), reproduit, avec sa traduction serbe-slave (Велика паче инѣхъ иже въ челоуцѣхъ ꙗста дара Божиѧ ѡтъ вышнѧго дарована члвѣколюбиѧ, сщеничѣство и ц'рство...), cité par: S. Troicki, *Crkvenopolitička ideologija Svetosavske krmčije*, *Glas SAN CCXII* (Belgrade 1953), p. 177—178.

³²⁾ Cf. S. Radojčić, *Archbishop Danilo II and the Serbian Architecture Dating from the Early 14th Century*, *Serbian Orthodox Church 2* (Belgrade 1966), p. 11—19.

³³⁾ V. Djurić, *Loza Nemanjića u starom srpskom slikarstvu*, *Peristil 21* (Zagreb 1978), p. 53—55.

La réactualisation de l'idéologie dynastique reposant sur le charisme du lignage royal, issu de la sainte souche de *Siméon-Nemanja*, et l'instauration d'un nouveau culte dynastique, trois ans après la mort du roi *Milutin*, correspond aussi, selon toute apparence, à la nécessité de légitimer la branche de *Milutin* dans la crise de succession survenue aussitôt après sa mort. Plus tard, l'instauration du culte du roi *Stefan Dečanski*, même si elle s'opère dans une perspective fort dissemblable, ne fait que confirmer cette réactualisation du charisme dynastique³⁴). A la différence de la période précédente, le charisme dynastique n'est plus seulement fondé sur la perpétuation du culte de *Siméon-Nemanja*, mais repose aussi sur la multiplication et la codification des biographies royales placées dans une perspective de sainteté pour leurs protagonistes, en tant que souverains très chrétiens, protecteurs de l'Eglise et champions de la vraie foi. Même la longueur de ces hagio-biographies royales correspond à la conformité de ces illustres personnages aux critères d'une hagiologie politique. Culminant par l'étendue et par la consistance dans les *Vitæ* de la reine *Hélène d'Anjou* (épouse du roi *Uroš* Ier et mère des rois *Draгутin* et *Milutin*), ainsi que dans celles des rois *Milutin* et *Stefan Dečanski*, cette série hagio-biographique ne s'interrompt qu'avec la biographie du roi *Stefan Dušan*.

De la monarchie mystique à l'empire constitutionnel (milieu du XIVe s.)

Il est significatif que l'hagio-biographie dynastique ignore la période impériale, de 1345 à 1371, correspondant aux règnes des tsars *Dušan* et *Uroš*, au point d'interrompre la biographie de *Stefan Dušan* avant la proclamation de l'empire³⁵). L'idée impériale s'accordait mal avec l'idéologie traditionnelle. La

³⁴) Ceci s'accorde, en définitive, assez bien avec la tendance générale dans l'Europe du temps, qui se traduisait par la sacralisation de l'Etat: E. Kantowicz, *Christus-Fiscus*, dans: *Mourir pour la patrie*, p. 71—73.

³⁵) La proclamation de l'empire eut lieu le 25 décembre à Serrès, et le couronnement fut fait par le patriarche de Serbie *Joanikije* et le patriarche de Bulgarie *Siméon*, à Skoplje à la Pâque de 1346: »C'est ainsi que moi, petit-fils et fils, rejeton de la bonne (БЛАГАГО) souche des saints et bons-confesseurs, mes parents et aïeux, dénommé serviteur du Christ, Stefan, dans le Christ Dieu très-croyant empereur (tsar) de tous les Serbes et Grecs, ainsi que des terres bulgares, et de tout l'Ouest (ДИСОУ), du Littoral, de la Frigie (pays ou possessions franques) ainsi que de l'Albanie, par la grâce et avec l'aide de Dieu, empereur autocrate...«. Après un bref aperçu autobiographique qui inclut l'exaltation de la victoire serbe à Velbužd (1330), il fait état de son accession à la dignité impériale: »A cette image, selon cette charité, Il (Dieu) me fit passer du royaume à l'empire orthodoxe, en me confiant, de même qu'au grand tsar Constantin, tous les pays et de nombreuses régions, les côtes et les grandes villes de l'empire grec. Ainsi que je le disais auparavant, par la cou-

dernière partie des »Vies des saints rois et archevêques serbes« ne parle des deux tsars que pour exprimer un jugement sévère quant à leur œuvre politique, en particulier celle de *Dušan*. Si les sources narratives offrent un témoignage négatif par le silence et par la condamnation de l'empire, les sources juridiques révèlent le double aspect de l'idéologie politique de cette période.

En se référant aux saints fondateurs *Siméon* et *Sava*³⁶), les préambules des chartes impériales confirment le principe fondamental de l'idéologie némanide, celui de la continuité charismatique de la dynastie. Mais c'est un autre genre de texte qui est bien plus caractéristique pour cette période: le Code de *Dušan* représente le monument juridique majeur du Moyen Age serbe. De même que *Frédéric II* proclamait, dans son *Liber augustalis*, que le devoir essentiel de la *dignitas imperialis excellentiae* était de faire des lois nouvelles exigées par le temps et les circonstances³⁷), le tsar *Dušan* tint à affirmer avant tout la base juridique de son empire³⁸). C'est ainsi que l'on peut observer une évolution similaire à celle qui se manifestait dans d'autres parties de l'Europe où les influences réciproques entre l'Eglise et l'Etat font apparaître la tendance du constitutionnalisme à affirmer »le prototype parfait d'une monarchie absolue et rationnelle fondée sur une base mystique«³⁹).

Le Droit romain n'était certes pas une nouveauté en Serbie puisqu'il y avait été instauré par les soins de l'archevêque *Sava* Ier et par le biais du Droit canon tel qu'il se présentait dans la compilation serbe du Nomocanon (**НОМОКАНОНЪ**) dès le début du XIIIe siècle. Si la particularité du Nomocanon (**ЗАКОНОПРАВИЛО**) de *Sava* Ier, par rapport au Droit byzantin contemporain, est de pré-

ronne impériale je fus couronné empereur en l'an 1346, le mois d'avril, le 16, au grand et très illuminé et plein de joie jour de fête de la Pâque... (Zakonik Stefana Dušana cara srpskog 1349 i 1354. Ed. et commentaires S. Novaković, Belgrade 1898, p. 3).

³⁶) Pratiquement toutes les chartes de *Dušan* pour Chilandar reprennent les formules consacrées pour parler de Saint *Siméon* et de la Sainte lignée: »De même que Tu as élu la vigne plantée par Dieu dans la souche de Jessé (...), arrière-petit-fils du seigneur autocrator (САМОБЛАСТНАГО), *Siméon* le saint, *Nemanja*«, charte de 1343, Archives de Chilandar (A 4/8); »rejeton de la bonne souche de mes saints aïeux, depuis le juste et le saint *Siméon-Nemanja*, le Nouveau Myroblyte...« (de 1347, 1348), puis en 1354: »... de mes très-lumineux instructeurs, seigneurs et maîtres, le bienheureux *Siméon* et le saint *Sava*« (S. Novaković, Zakonski spomenici. Belgrade 1912, p. 418, 427), etc.

³⁷) E. Kantorowicz, La souveraineté de l'artiste, p. 49 n. 48.

³⁸) »J'établis ce Code (juridique) de la part de notre Concile orthodoxe, du très-sanctifié patriarche kyr *Joanikije*, de tous les évêques et ecclésiastiques, petits et grands, et de moi-même, le très-croyant tsar *Stefan*, et de tous les nobles de mon empire, petits et grands, (qui tous) pour cette Loi furent consentants« (Zakonik Stefana Dušana, p. 6.).

³⁹) E. Kantorowicz, Mystères de l'Etat, p. 79 n. 4; cf. B. Tierney, The Canonist and the Medieval State, *Review of Politics* XV (1953), p. 378—388.

coniser un rééquilibrage des deux pouvoirs au détriment de celui du prince, le Code de *Dušan* instaure le principe de la préséance de la Loi sur le pouvoir. L'article 167 intitulé »Sur la justice (С ПРАВДАЪ)«, sous-titré »Ordre impérial«, stipule que: »Si l'empereur délivre un acte soit dans la colère, soit par charité, soit par largesse envers quiconque, et que cet acte contredise la Loi et ne soit pas conforme à la justice et à la Loi, telle qu'elle est définie dans la Loi (ЗАКОННИКЪ = Code législatif), que les juges ne tiennent pas compte de cet acte, qu'ils jugent et agissent selon la justice (ПРАВДАЪ)«. Et dans l'article suivant: § 168, il est dit que: »Tous les juges doivent juger selon la Loi, équitablement, conformément à ce qui est écrit dans le Code, et non pas juger selon la crainte de l'empereur«⁴⁰). Il s'avère ainsi que le pouvoir de *Dušan* tend à se définir moins par rapport au domaine spirituel que par rapport au Droit constitutionnel. L'absolutisme du tsar est désormais moins limité par l'autorité ecclésiastique que par la suprématie de la Loi⁴¹). La monarchie mystique des XIIIe—XIVe siècles, aboutit donc, au milieu du XIVe siècle, à un absolutisme constitutionnel et quasi-mystique.

La crise politique et le renouveau de l'idéologie dynastique (fin du XIVe s.)

L'empire de *Dušan* ayant éclaté au cours du règne de son héritier *Uroš Ier* (1355—1371), dernier souverain de la lignée némanide, les restes de l'héritage impérial serbe traversent une grave crise politique et idéologique, dès avant la mort du dernier Némanide, jusqu'au début du XVe siècle. Deuxième rénovateur de l'Etat serbe depuis *Siméon-Nemanja*, le prince *Lazar*⁴²) recourt à l'autorité ecclésiastique pour légitimer la restauration du pouvoir central. Ayant rétabli la légalité ecclésiastique du fait de sa réconciliation avec le patriarcat œcuménique⁴³), *Lazar* renoue avec la synergie des deux pouvoirs en privilégiant ses rapports avec l'Eglise et en favorisant le courant hési-

⁴⁰) Codex Imperatoris Stephani Dušan, vol. II. — Codd. mss. studeniciensis, chilendarensis, hodesensis et bistriciensis sous la direction de M. Begović. Ed. D. Bogdanović. Belgrade 1981, p. 214.

⁴¹) Les articles cités (§ 105 et § 171, dans l'édition de Novaković) du Code de *Dušan* placent la Loi au-dessus de toute ordonnance ou décret ultérieurs de l'empereur. Généralisant ce principe par rapport au Code de 1349, la Constitution de *Dušan* s'achemine donc vers une séparation conséquente du pouvoir juridique par rapport au pouvoir exécutif: *Zakonik Stefana Dušana*, p. 80—81, 134—135, 249—250.

⁴²) Sur le titre du prince *Lazar*: F. Barišić, *Vladarski čin kneza Lazara*, dans: *O knezu Lazaru*. Belgrade 1975, p. 45—62.

⁴³) Sur la réconciliation des Patriarcats constantinopolitain et serbe: F. Barišić, *O izmirenju srpske i vizantiske crkve*, *ZRVI* 21 (Belgrade 1982), p. 159—182.

chaste. Sa fin épique à la bataille de Kosovo ayant fait de lui un défenseur de la foi et de la patrie tout à la fois, il devient le nouveau fondateur de la légitimité dynastique.

Les textes liturgiques, hagiographiques et rhétoriques qui apparaissent deux à trois ans à peine après sa mort (1389), marquent l'instauration d'un nouveau culte dynastique. Ces textes révèlent une nouvelle dimension du »Mystère de l'Etat« qui apparaît sous la forme d'une certaine démocratisation de la sainteté. Elle s'étend aux martyrs morts pour la patrie et pour la foi aux côtés de leur prince à Kosovo. A l'instar du patriarche *Danilo III*⁴⁴), un auteur anonyme relate les paroles du prince, exhortant ses hommes avant la bataille — et qui: »en se préparant à la guerre s'était bien dévoué pour Dieu et la patrie«. Avant la bataille de Kosovo où apparaît le thème de la rédemption par la mort, pour la foi et la patrie: »...en prenant le Christ pour modèle. En versant notre sang, rachetons la vie par la mort, et offrons sans ménagement les membres de notre corps pour être mis en pièces pour la religion (ЗА БЛАГОЧЪСТІЕ = pour la piété) et pour notre patrie. Alors Dieu aura pitié de ceux qui resteront et ne laissera pas exterminer notre peuple et notre pays jusqu'à la fin«⁴⁵).

La bataille est racontée brièvement:

»Alors que la bataille avait commencé, il y eut tant de fracas et de cris que la terre tremblait en ce lieu. Et tant de sang fut versé que les chevaux laissaient des traces dans le sang versé; il y eut une multitude de morts incalculable et c'est alors que Amir (Murad) le tsar perse (turc) fut tué. Puis ce magnifique homme, le saint prince Lazar (fut tué) aussi. Une multitude d'Agarènes

⁴⁴) Dans »Le Dit de prince Lazar«, daté de 1392/1393 par: Dj. Trifunović, *Srpski srednjovekovni spisi o knezu Lazaru i Kosovskom boju*. Kruševac 1968, p. 71—72; éd. d'après le manuscrit du XVI^e siècle, V. Ćorović, *Siluan i Danilo III. Srpski pisci XIV—XV veka*, *Glas SKA* 86 (Belgrade 1929), p. 83—103.

⁴⁵) Ce »pro patria mori« serbe ne fait pas l'opposition entre le salut individuel et le salut de la communauté, pas plus qu'entre le salut dans le siècle et le salut éternel. Le salut de la patrie est moins une négation de soi patriotique qu'un sacrifice individuel (celui du prince qui est la personnification de la patrie), ainsi que celui de ses chevaliers, au nom et place du peuple tout entier. Cf. pour le corporatisme, la subordination de l'individuel à la communauté et le sacrifice pour la patrie en Occident: E. Kantorowicz, *Mourir pour la patrie (Pro Patria Mori)* dans la pensée politique médiévale, dans: *Mourir pour la patrie*, p. 105—141; G. De Lagarde, *Individualisme et corporatisme au Moyen Age*, *Recueil de travaux d'histoire et de philologie*, 2^e série XLIV (Louvain 1937), p. 39. Le martyr du prince serbe est comparable en revanche a un certain point de vue à celui de *Henri de Grand* lorsque il compare un sacrifice civique à celui du Christ, ainsi qu'à celui du futur pape *Pie II* lorsqu'il écrit que »le prince lui-même, qui est la tête du corps mystique de l'Etat, est tenu de sacrifier sa vie quand le bien public l'exige«, cité par: E. Kantorowicz, *ibidem*, p. 137 n. 57, 61.

l'encerclèrent et le saisirent et il fut emmené avec beaucoup de ses nobles comme des moutons à égorger. C'est alors que sa tête honorable fut tranchée avec (celle de) nombre de ses nobles, au mois de juin, le quinzième jour. Il avait suivi l'exemple du Christ, en versant son sang pour Lui, et il fut le nouveau martyr Lazar en ces jours derniers, et il amena une grande assemblée de martyrs à son Christ Dieu dans la Jérusalem d'en haut, comme jadis Josué fils de Nun les hommes de Dieu dans la Terre promise⁴⁶).

Ainsi, à la faveur de profonds bouleversements politiques et sociaux, à la fin du XIVe siècle en Serbie, »la nation en vient à chausser les bottes du prince⁴⁷), après que le souverain eut endossé une tâche pontificale⁴⁸) — notamment dans la réconciliation des Eglises (de Serbie et de Constantinople).

Cette restructuration de l'idéologie princière s'opérait dans des conditions de précarité politique dues aux débuts de l'intrusion ottomane en Serbie et de la souveraineté limitée de son prince⁴⁹), reconnaissant désormais la suzeraineté du sultan. Cela souligne l'incidence de la théologie politique dans l'émergence d'une nouvelle forme d'Etat. Ainsi le despotat de Serbie réussit-il à s'adapter aux nouvelles conditions et à se maintenir pendant plus d'un demi-siècle.

Le Despotat — continuité de la tradition némanide et différenciation des pouvoirs et des genres littéraires dans les sources dynastiques (fin XIVe — milieu XVe siècle)

L'une des différences essentielles entre la première période némanide et celle de son apogée (milieu du XIVe siècle) apparaît à travers la modification du rapport entre les deux pouvoirs. Alors qu'au début du XIIIe siècle c'est l'archevêque *Sava* Ier qui en jette les bases juridiques en introduisant en Serbie le Droit romain par le biais de la compilation du droit canonique et civil du *Nomocanon* byzantin, au milieu du XIVe siècle, c'est le tsar *Stefan Dušan* qui se fait le grand législateur du Moyen Age en Serbie par son Code promulgué en 1349 à Skoplje, et en 1354 à Serrès⁵⁰). Le territoire de l'Etat serbe dépassait

⁴⁶) S. Novaković, Nešto o knezu Lazaru. Po rukopisu XVII vijeka spremio za štampu Stojan Novaković, *Glasnik SUD XXI*, Belgrade 1867, p. 162—163; Dj. Sp. Radojičić, *Antologija stare srpske književnosti*. Belgrade 1960, p. 117—118, 328—329.

⁴⁷) F. W. Maitland, *Moral Personality and Legal Personality*, dans: *Selected Essays*. Cambridge 1936, p. 230.

⁴⁸) Cf. E. Kantorowicz, *Mystères de l'Etat*, p. 80—81.

⁴⁹) *Stefan Lazarević* (1389—1427), despote de Serbie depuis 1402.

⁵⁰) Cf. A. Soloviev, *Le Droit byzantin dans la codification d'Etienne Douchan*, *Revue historique du droit* 7 (1928), p. 387—412.

largement ses frontières ethniques, et l'idéologie politique déborde son cadre traditionnel. L'expansion territoriale fulgurante due aux conquêtes de *Dušan*, la nécessité d'intégrer les territoires byzantins au sein d'une administration centralisée, la restructuration de l'administration (apparition de titres byzantins) et l'élargissement de l'échelle sociale eurent pour effet d'accroître la différenciation des deux pouvoirs. Alors que l'autorité ecclésiastique avait eu tendance à empiéter sur le domaine du pouvoir séculier aux périodes précédentes⁵¹), *Dušan* impose son autorité à l'Eglise d'une manière ostentatoire en faisant élire son logothète à la tête du patriarcat serbe⁵²). Il remplace les évêques des territoires occupés, intervient dans les affaires monastiques jusque sur le Mont Athos...⁵³). Cet état de choses se reflète dans les textes de la littérature dynastique par une différenciation des genres qui ne cessera de s'accroître au cours des périodes suivantes.

La crise idéologique et dynastique de la période post-némanide et la volonté d'établir une relève dynastique en Serbie, ou de récupérer la légitimité némanide en Bosnie, eurent pour effet d'accélérer ce processus. Dès la fin du troisième quart du siècle apparaissent des textes de vocation profane, généalogies, annales (traduction de chroniques byzantines), alors que les textes ecclésiastiques relatifs aux cultes dynastiques se définissent bien plus nettement dans le cadre des divers genres de littérature hagiologique slavo-byzantine⁵⁴).

C'est ainsi que la nouvelle hagio-biographie du roi *Stefan Dečanski*, se situe nettement plus dans le cadre d'une hagiographie »monastique« que dans celui d'un culte dynastique. A en juger par cette hagiographie royale, le culte de l'ex-roi némanide s'apparente plus à une vénération locale et monastique, qu'à un culte dynastique et national.

Les chapitres XIV—XVI de l'ouvrage de *Konstantin*, rédigé en 1430/1431, apportent une innovation importante, car ils renferment le texte d'une généalogie dynastique. Dans cette partie de la biographie du despote *Stefan*, *Konstantin* présente une généalogie du despote dans le but d'affirmer son ascendance némanide. Ayant fait part de la légitimité charismatique de son souverain assurée par la sainteté de son père, le prince martyr *Lazar*, *Konstantin*

⁵¹) Réconciliation de *Stefan le Premier Couronné* avec son frère le prince *Vukan* par *Sava*, ce qui mit fin à la guerre civile en Serbie, le rôle important dans le domaine politique et diplomatique de *Sava Ier* et de *Danilo II*.

⁵²) Pratique courante à Byzance (R. Guiland, *Le Droit divin à Byzance*, dans: *Etudes byzantines*, p. 220), mais non en Serbie où le puissant roi *Milutin* ne put imposer son candidat, *Danilo II*, sur le trône d'archevêque.

⁵³) G. Soulis, *Tsar Stephan Dusan and Mount Athos*, *Harvard Slavic Studies II* (1954), p. 125—139.

⁵⁴) Cf. H. Birnbaum, *Byzantine tradition transformed*, dans: *The old serbian Vita. Aspects of the Balkans. Continuity and Change*. Den Haag — Paris 1972, p. 243—284.

s'efforce de démontrer sa légitimité hiérarchique à partir de l'origine némanide de sa mère, la princesse *Milica*. Il est significatif que le concept d'hérédité y acquiert une importance sans précédent non seulement du fait de l'apparition d'une généalogie⁵⁵), mais aussi du fait qu'il fait remonter pour la première fois (dans une biographie dynastique), l'origine de *Siméon-Nemanja* à un empereur romain, *Licinius* (empereur d'Orient de 308 à 324), gendre de *Constantin le Grand*⁵⁶).

Cela contraste avec les assertions de *Camblak* qui met en opposition l'origine romaine des empereurs byzantins avec l'origine charismatique de la légitimité némanide: »Ils (les Nemanjić) ne troublaient pas l'Eglise par des turbulences hérétiques et par l'odeur hellénique⁵⁷) (païenne) des sacrifices et des rites comme (l'avaient faits) les fils et les neveux (les héritiers) de Constantin le Grand⁵⁸). Ils gouvernaient en toute piété, avec sagesse selon Dieu et par amour, par (la volonté de) Dieu, avec (leurs) armées le reste du troupeau qui leur avait été confié«⁵⁹).

Faisant suite aux diptyques⁶⁰) des rois et archevêques de Serbie du XIIIe—XIVe siècles, les premières généalogies des souverains serbes apparaissent dans le dernier quart du XIVe siècle. La première généalogie fut rédigée entre 1374 et 1377 dans le but d'attester la légitimité du roi des »Serbes et de Bosnie«

⁵⁵) L'étude comparative de Ljubomir Stojanović a établi que cette généalogie, ainsi que les 5 versions rédigées par la suite, reposent toutes à l'origine sur un texte original plus étendu qui aurait été composé par *Konstantin* et qui ne nous est pas parvenu: Lj. Stojanović, *Stari srpski rodoslovi i letopisi*. Belgrade/Sr. Karlovci 1927, p. XII—XXIX, XXXIII.

⁵⁶) La prétendue origine serbe de *Licinius* apparaît pour la première fois dans la traduction slave de Zonaras (fin de la première moitié du XIVe s.) où les Daces et leur chef *Décébal* sont par ailleurs également désignés comme Serbes: Lj. Stojanović, *ibidem*, p. XIII—XIV.

⁵⁷) Une allusion à »l'obscurcissement dû à l'ombre de la sagesse de langue grecque« se trouve dans le Colophon des anciens manuscrits (ceux de Raška 1305, de Peć, 1522, de Morača, 1614, qui est une copie d'un manuscrit de 1252, etc.) de Nomocanon de Saint *Sava*, cité par: S. Troicki, *Ko je preveo krmčiju sa tumačenjima ?*, p. 120, 125—126.

⁵⁸) *Camblak* fait peut-être allusion aux superstitions divinatoires et autres qu'affectionnaient particulièrement certains empereurs des dynasties Comnène et Ange, ou bien à l'iconoclasme. Le patriarche iconoclaste *Jean*, dit *Giannis*, fut un fervent adepte des arts magiques et l'empereur *Théophile* recourait volontiers à ses services: R. Guillard, *Le Droit divin à Byzance*, p. 228 sq.

⁵⁹) *Camblak*, *Vie de Stefan Dečanski*, p. 130.

⁶⁰) Il est significatif que les diptyques soient, à des époques distinctes, le point de départ à la fois des cultes et des généalogies dynastiques. Cf. pour les cultes: L. Pavlović, *Kultovi lica kod Srba i Makedonaca*. Smederevo 1965, p. 7—8; pour les diptyques: S. Novaković, *Srpski pomenici*, *Glasnik Srpskog Učenog Društva XLII* (Belgrade 1875), p. 1—125.

Tvrtko Ier, couronné avec «la couronne de Saint Sava», au monastère de Mileševa, en 1377. Les rédactions suivantes de cette généalogie sont celle de *Konstantin de Kostanec*, puis une rédaction faite à l'époque du despote *Djuradj Branković* (1433—1446), une autre du temps des despotes *Branković* de Srem (1506—1509), et celle enfin qui fut renouvelée à l'instigation de la maison féodale des *Jakšić* entre 1563 et 1584⁶¹).

La différenciation des genres (reflet de la différenciation des pouvoirs)⁶² dans la littérature dynastique au cours de la période post-némanide est un fait particulièrement bien mis en évidence dans le Recueil de Gorica, autographe de *Nikon le Hiérosolimytain* rédigé en 1441/1442⁶³). Ce volumineux recueil de vocation quasi-encyclopédique fut créé par ce moine érudit et cosmopolite à l'attention de la princesse *Hélène Balšić*. Outre de nombreux textes historicistes, canoniques et patristiques d'inspiration hésychaste, il renferme deux textes dynastiques. C'est, d'une part, la *Vita* abrégée de *Siméon-Nemanja*, compilation de *Nikon* presque complètement dépouillée de données historiques et reléguant au second plan la biographie politique au profit de l'hagiographie de l'auteur de la dynastie némanide. Et, d'autre part, une généalogie dynastique qui fait partie d'un genre proche de ces chroniques lapidaires du royaume que sont les *Annales de Serbie* apparues vers la fin du XIVe siècle. Ces deux textes font partie des principaux genres dans lesquels s'exprime désormais l'idéologie et l'historisme dynastique.

Milieu XVe — debut XVIe siècle

La disparition du despotat de Serbie, avec la conquête de sa capitale Smederevo (1459) par les Ottomans, marque la fin de l'Etat serbe au Moyen Age. Les principautés serbes qui se maintinrent jusqu'à la fin du siècle ne connurent qu'un sursis trop précaire pour tenter une restauration du pouvoir central et durent se contenter de survivre devant l'imminence de l'occupation

⁶¹) D. Bogdanović, *Istorija*, p. 208—209.

⁶²) Il est peu probable que l'on puisse établir un parallèle avec la différenciation qui des le XIIIe siècle en Occident marque, d'une part, l'institutionnalisation (début de sécularisation) de l'Eglise, et, d'autre part, l'exaltation de la mystique politique de l'Etat. Si un tel ordre d'idées ne peut s'appliquer à l'Eglise de Serbie, ses institutions politiques demeurent plus proches de celles des pays occidentaux. L'image sublimée de l'ordre séculier instauré dans l'Etat et dans la cour du despote *Stefan Lazarević*, rapporté par *Konstantin de Kostanec*, n'est pas sans rappeler la mystique politique (*corpus mysticum* de l'Etat) en vogue en Occident: cf. E. Kantorowicz, Mourir pour la patrie (*Pro Patria Mori*), p. 131 sqq.

⁶³) *Istorija Crne Gore*. Vol. 2/1 (D. Bogdanović). Titograd 1970, p. 372—378.

ottomane. C'est en dehors des frontières de la Serbie médiévale, au nord du Danube et de la Save, sur le territoire méridional de la Hongrie, seul Etat pouvant encore opposer une résistance effective au ras de marée ottoman, que fut transféré le dernier prolongement de l'Etat serbe et de sa tradition dynastique. Sous le protectorat du roi de Hongrie, avec leurs vastes fiefs peuplés d'immigrants serbes réfugiés devant la conquête ottomane, les derniers despotes essayèrent d'organiser une défense de la frontière méridionale de la Hongrie devant les incessantes incursions des Turcs. Jusqu'au moment où la bataille de Mohacs (1526) marqua la fin du grand royaume magyar de l'Europe centrale.

La continuité de la tradition dynastique s'exprime à travers le culte des despotes *Branković* en Hongrie méridionale, dans la région frontalière du Srem. Les despotes y transférèrent la tradition monastique qui, avec leurs fondations pieuses se concentra sur la montagne de la Fruška Gora, solitaire dans la plaine danubienne. Le monastère de Krušedol y devient le mausolée de la famille princière selon la tradition némanide, et le centre de rayonnement de son culte dynastique. Les textes hagiographiques et liturgiques voués au culte du despote *Stefan Branković*, de son épouse *Angelina* et de ses deux fils, *Maxime (Georges)* et *Jean*, marquent une différenciation encore plus nette par rapport à l'hagio-biographie traditionnelle. Ce sont des textes brefs, inspirés, et empreints d'un douloureux sentiment patriotique, mais parfaitement conformes aux genres traditionnels de la littérature ecclésiastique. Cela correspond au fait que les thèmes historiques sont désormais véhiculés par les textes profanes, annales, généalogies et autres chroniques lapidaires.

Suite à l'apparition en Serbie des traductions de chroniques (ou chronographes) byzantines, celles de *Georges Hamartolos* (1347/1348), *Jean Zonaras* (notamment la rédaction serbe abrégée de 1407/1408, connue sous le nom de »Paralipomen«⁶⁴) etc... l'attrait pour ce genre historiographique va en croissant. Les dates les plus importantes de l'histoire de Serbie, en commençant par *Siméon-Nemanja*, vont être adjointes aux chronographes qui font débiter l'histoire avec l'ancêtre universel Adam. A côté des années du règne (selon la chronologie byzantine) figurent le plus souvent la construction des églises et des monastères, les batailles importantes, les phénomènes naturels inhabituels se prêtant à une interprétation irrationnelle, les catastrophes naturelles... Les Annales sont classées en deux catégories d'après leur ordre d'ancienneté: les Annales anciennes et Annales plus récentes. Composées initialement peu de temps après 1371 par un auteur anonyme de Moravica, ces Annales apparaissent sous forme de médaillons des souverains serbes. Intitu-

⁶⁴) Dj. Trifunović, *Azbučnik srpskih srednjovekovnih književnih pojmova*. Belgrade 1974, p. 337—341; R. Marić soutient que *Zonaras* fut traduit une première fois en slavo-serbe au début du XIVe siècle: R. Marić, *Tragovi grčkih istoričara u delima Konstantina Filosafo*, *Glas SAN* 190 (Belgrade 1946), p. 23, n.l.

lées «Vies et œuvres des saints rois et empereurs serbes», les cinq rédactions des Annales anciennes ne font pas véritablement partie du genre des chronographies mais, comme leur titre l'indique, s'apparentent davantage au genre hagiographique.

Les véritables Annales, selon Djordje Trifunović, sont représentées par les quelques 50 rédactions remaniées des Annales plus récentes, qui contiennent la chronologie suivant la mort de *Stefan Dušan* (1355). Dans la plus importante étude consacrée aux Annales et Généalogies du Moyen Age serbe, Ljubomir Stojanović a classé les Annales plus récentes en quatre groupes: les Annales rédigées avant 1458; celles écrites vers 1460; et celles après 1460. Le quatrième représente les textes rédigés au XVI^e siècle. Puisant les informations sur l'histoire de Serbie dans les hagio-biographies et dans les généalogies dynastiques ainsi que dans les notices historiques et les colophons des recueils anciens, les auteurs des Annales rapportent aussi les événements contemporains⁶⁵). Par rapport aux Annales russes, celles de Serbie sont moins riches en données historiques⁶⁶). Toute comparaison entre les Annales russes et serbes est d'ailleurs fortuite: les plus anciens textes historiques en Russie sont les Annales créés dans le sillage de la Chronique d'Hamartolos traduite en Russie dès le XI^e siècle, alors que les plus anciens textes historiques en Serbie sont les hagio-biographies dynastiques; les Annales n'apparaissant que beaucoup plus tard, après l'extinction de la dynastie némanide.

Un condensé de l'histoire des trois royaumes slaves orthodoxes, Russie, Serbie et Bulgarie, conséquence de la connexion de leur patrimoine littéraire, fut écrit à la fin du Moyen Age, en Serbie, ou plus vraisemblablement en Russie. Au sein de l'Eglise serbe, les textes hagio-biographiques et liturgiques voués aux cultes dynastiques continuaient à être copiés, compilés, et imprimés. On créa même de nouvelles hagiographies royales (jusqu'au début du XVII^e siècle) durant l'occupation ottomane des Balkans. De même que les écrits historiographiques trouvent leurs aboutissements dans la copieuse *Chronique slavo-serbe* du comte *Georges Branković*, puis dans la monumentale *Histoire des peuples slaves, Croates, Bulgares et Serbes...* (1794 et 1795), de *Jovan Rajić*, qui marque les premiers débuts de l'historiographie serbe moderne, mais cela s'inscrit dans un tout autre contexte historique, à une époque qui n'est plus celle du Moyen Age et sort du cadre de l'idéologie de l'Etat serbe.

Dès lors qu'on essaie de situer l'idéologie politique de la Serbie sur un plan international par rapport aux deux mondes de la chrétienté médiévale, on peut observer une double similitude, qui confirme la double appartenance idéologique de cet Etat situé à la jonction de ces deux mondes. Le principe de

⁶⁵) Cf. Lj. Stojanović, *Stari srpski rodoslovi*, p. XL—LVIII; LXXXIV—LXXXVIII.

⁶⁶) Dj. Trifunović, *Azbučnik*, p. 129—130.

l'hérédité⁶⁷⁾ comme critère initial et décisif de la légitimité royale, l'idée même d'un charisme dynastique, l'absence de l'armée et du peuple ainsi que la faible influence de l'Assemblée (сѣборъ) des hiérarchies dans l'intronisation et dans la cérémonie du couronnement royal, écartent la royauté serbe d'un concept de pouvoir souverain du type byzantin⁶⁸⁾. La constance dans la succession héréditaire, jusqu'à l'extinction d'une lignée dynastique, l'exclusion quasiment infaillible de toute tentative d'usurpation du trône par quelque prétendant étranger au lignage royal⁶⁹⁾, le caractère autocratique du pouvoir du roi, ainsi que le rôle purement consultatif du Conseil et de l'Assemblée, et surtout l'exaltation du charisme dynastique avec la caution de l'Eglise, renvoient plutôt à un concept monarchique de type occidental.

Mais c'est précisément cette Eglise nationale, fortement centralisée et remarquablement bien organisée, puissante et riche, bien encadrée par des ecclésiastiques formés très souvent à l'école athonite; avec son rôle souvent déterminant dans bien des domaines de la vie publique et privée: éducation, culture⁷⁰⁾, arts et lettres, médecine, Droit matrimonial, diplomatie... et surtout l'interdépendance ou même la synergie des deux pouvoirs, qui confèrent le caractère orthodoxe et byzantin au pouvoir souverain, à l'idéologie politique, à la conscience collective et historique et, d'un point de vue général, au fait même de la civilisation médiévale de la Serbie. C'est ce qui explique pour-

⁶⁷⁾ La transmission du pouvoir impérial dans l'ordre de primogéniture et de masculinité fut une tradition à Byzance aussi, sans pour autant être régie par une quelconque loi organique. Cette tradition était cependant loin d'être toujours respectée car le Droit divin, l'armée, le Sénat et le peuple étaient souvent des facteurs décisifs pour un changement sur le trône, et souvent sans tenir compte de la tradition de succession héréditaire: R. Guiland, *Le Droit divin à Byzance*, p. 210—216. Le principe dynastique s'affirme cependant fortement à Byzance du temps des Komnènes, cf. G. Ostrogorsky, *Napomene o vizantijskom državnom pravu*, dans *idem*, *Iz vizantijske istorije*, p. 192—204. Sur ce «droit du sang» dont l'application fut particulièrement conséquente dans le royaume capétien, voir l'excellent ouvrage de A. W. Lewis, *Le sang royal*. Paris 1986.

⁶⁸⁾ Cf. le chapitre sur la fonction de l'empereur dans l'Etat byzantin: A. Guillou, *La civilisation*, p. 95—100; ainsi que celui sur la doctrine impériale: L. Bréhier, *Les institutions de l'empire byzantin*. Paris 1970, p. 49 sq.

⁶⁹⁾ La seule exception à cette règle fut l'association au trône impérial de Uroš Ier, du roi *Vukašin Mrnjavčević* (cf. R. Mihaljčić, *Kraj srpskog carstva*. Belgrade 1975, p. 64—99). Il est significatif que le défaut majeur — «jeunesse dépourvue de raison» — attribué par l'hagio-biographie dynastique* au tsar Uroš est celui qui constitue pour les auteurs byzantins l'une des trois principales raisons justifiant l'instauration d'une co-régence impériale: J-C. Cheynet, *Pouvoir et contestations*, p. 186—187.

⁷⁰⁾ Cf. A. Schmaus, *Zur Frage der Kulturorientierung der Serben im Mittelalter*, *Südost-Forschungen* 15 (1956), p. 179—201.

quoi la byzantinisation de la Serbie, notamment dans les domaines culturel et institutionnel, est inversement proportionnelle à la force et à l'influence politiques de l'empire constantinopolitain sur son déclin. L'instauration de l'Archevêché autocéphale et l'organisation de l'Eglise s'opère alors que l'empire des *Rhomaioi* se trouve refoulé en Asie Mineure, l'incidence des institutions byzantines s'accroît au faite de la puissance de *Milutin* et de *Dušan*⁷¹), et le despotat de Serbie du XVe siècle devient le creuset et l'un des derniers refuges de la culture et des élites byzantines et bulgares. Il est significatif à cet égard que *Stefan le Premier Couronné* ait reçu une couronne envoyée par le pape, alors que les despotes du XVe siècle reçurent leur investiture et leur couronne de Constantinople. Le fait que l'entreprise impériale de *Dušan* ait rencontré une condamnation sévère de la part des auteurs ecclésiastiques montre bien que l'interdépendance des deux pouvoirs avait ses limites et que l'Eglise de Serbie attachait plus de prix à sa légalité canonique par rapport au Patriarcat œcuménique qu'aux intérêts immédiats du souverain et de l'Etat.

Une présentation aussi sommaire de l'évolution du pouvoir souverain, de l'Etat et de l'idéologie qui s'y rapporte, ne peut avoir d'autre but que de fournir quelques éléments d'analyse et d'indiquer toute la complexité du phénomène politique serbe dans cette partie de l'Europe. Ainsi que de soulever ou simplement indiquer quelques-uns des problèmes majeurs dans ce domaine qui exigerait des enquêtes plus fouillées. Une recherche systématique et comparatiste à la fois devrait permettre d'éclairer d'avantage, non seulement la nature du pouvoir et de l'idéologie politique en Serbie médiévale, mais d'apporter peut-être aussi quelque lumière sur les différences fondamentales entre deux concepts civilisateurs, ceux de deux mondes si profondément divergents et pourtant inextricablement liés, que sont au Moyen Age les deux parties de la chrétienté.

⁷¹) Introduction des titres et fonctions byzantines à la cour et notamment instauration de la corégence en la personne du »jeune roi« *Uroš* à la suite de promulgation de l'empire par *Dušan*. Sur l'association au trône à Byzance: L. Bréhier, *Les institutions*, p. 43—44; et surtout: G. Ostrogorsky, *Sacarovanje u srednjevekovnoj Vizantiji*, dans G. Ostrogorski, *Iz vizantijske istorije*, p. 180—191; titre original: *Das Mitkaisertum im mittelalterlichen Byzanz*, dans: E. Kornemann, *Doppelprinzipat und Reichsteilung im Imperium Romanum*. Leipzig, Berlin 1930, p. 166—178.